



Le suivi scolaire des élèves

publié le 01/09/2023 - mis à jour le 26/09/2023

Pour la réussite de tous les élèves

Descriptif :

Conseils pour une année scolaire réussie...

Sommaire :

- Bien informer la nouvelle équipe des difficultés rencontrées à l'école primaire ou l'année précédente
- Repérer la date du conseil de classe, un point d'étape important
- Bien lire le bilan périodique
- Comment remédier aux difficultés rencontrées ?

Voici ce que vous pouvez faire en tant que parents en début d'année (et après...)



● Bien informer la nouvelle équipe des difficultés rencontrées à l'école primaire ou l'année précédente

En début d'année, il est important de prendre le plus rapidement possible contact avec le professeur principal de la classe afin de mettre en place ou d'actualiser, si besoin, le ou les dispositifs appropriés pour accompagner efficacement votre enfant :

- un PPRE (programme personnalisé de réussite éducative),
- un PAP (plan d'accompagnement personnalisé) ou
- un PPS (projet personnalisé de scolarisation) qui nécessite une demande MDPH.

[Plus d'informations sur ces dispositifs ici](#)

● Repérer la date du conseil de classe, un point d'étape important

Tous les 3 mois environ, le conseil de classe se réunit (voir le calendrier proposé dans l'agenda Pronote pour chaque classe, 1er trimestre : du 25 novembre au 6 décembre).

Le conseil de classe est composé des enseignants de la classe, du CPE ou un membre de la vie scolaire, des représentants des parents, des représentants élus des élèves sous la présidence du Principal ou de la Principale-adjointe.

Durant le conseil de classe, le professeur principal fait le point sur l'ambiance de classe et la situation de chaque élève est passée en revue. Les représentants des parents et des élèves ont également un temps de parole pour s'exprimer. Le conseil donne lieu pour chaque élève à un bilan périodique.

Il est fondamental que chaque famille prenne connaissance des avis et autres conseils indiqués sur ce bilan afin de faire évoluer les situations dans le sens d'une réussite scolaire.

Connaissez-vous le représentant des parents de la classe de votre enfant ?

Son nom et ses coordonnées figurent sur le carnet de liaison de votre enfant, renseignez-vous auprès du secrétariat du collège.

● Bien lire le bilan périodique

Ce bilan périodique **n'est plus systématiquement envoyé aux familles** car il est disponible directement sur Pronote (onglet « compétences ») ou sur le Livret scolaire unique (LSU).

Vous pouvez toutefois demander une impression papier de ce bilan auprès du professeur principal qui établira une liste pour l'année.¹

L'évaluation au collège se fonde sur les compétences du **socle commun de compétences, connaissances et de culture** qui est l'objectif pédagogique visé à la fin du collège.²

Le bilan périodique présente pour chaque discipline un positionnement de l'élève sur une échelle de 1 à 4 :

- 1 - signifie que le niveau de maîtrise est insuffisant (couleur rouge)
- 2 - signifie que le niveau est fragile (orangé)
- 3 - signifie que le niveau est satisfaisant (vert)
- 4 - signifie que le niveau est très satisfaisant (vert foncé)

Chaque enseignant donne une appréciation du travail et du comportement de l'élève en classe et en situation de travail pédagogique.

4 mentions peuvent figurer sur le bilan périodique :

- Deux positives : Félicitations et Encouragements
- Deux négatives : Mise en garde travail et mise en garde comportement

Les mentions négatives doivent alerter les parents sur le caractère problématique de la situation. Il est alors important de prendre contact avec le professeur principal pour faire le point et mettre en place des solutions.

Les mentions négatives successives au cours des trimestres suivants peuvent donner lieu à des sanctions inscrites au dossier de l'élève toute l'année scolaire.

● Comment remédier aux difficultés rencontrées ?

C'est évidemment la partie la plus compliquée à mettre en place, mais il faut déjà commencer par en parler ! La communication entre l'élève, sa famille et le collège permettra de trouver des solutions à plus ou moins long terme.

(1) Le professeur principal établira la liste des demandes d'impression de bulletins pour l'année en début d'année scolaire.

(2) article du site web : « [Bilans périodiques et bilan de fin de cyc](#)le »

Documents joints

 [college_camille_guerin_reunion_de_rentree_des_3e_2019](#) (PDF de 377.5 ko)

 [Les classes de 5e et 4e](#) (PDF de 96.2 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.